

ASSOCIATION DES COPROPRIETAIRE DE L'ACP PLAINE D'AVIATION

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle du 22 juin 2015

La séance est ouverte à 18 h 52

1. Validité de l'Assemblée Générale

Au total, il est constaté 119.998 quotités présentes et représentées sur un total de 200.000 quotités.

Au total, 5 propriétaires sont présents et copropriétaire est représenté sur un total de 8 propriétaires.

L'Assemblée Générale est donc valablement constituée.

Constitution du Bureau de l'Assemblée Générale

Madame Tram se constitue Présidente de séance ainsi que Messieurs et Madame Bruyndonckx comme scrutatrice.

2. Approbation des comptes du syndic Multirent Properties pour la période du 06-07-2014/31-05-2015

Les comptes ne peuvent actuellement être décompté tenant compte de millièmes incorrects et de négociation avec le notaire instrumentant l'acte de base.

Le quitus au syndic sera donné lors de l'AGE de septembre – octobre 2015.

3. Maintien et/ou renouvellement des membres du Conseil de Copropriété Madame Anne-Sophie Bruyndonckx se présente comme Présidente.

Résultat du vote :

La nomination du nouveau Conseil de copropriété est votée à l'unanimité des copropriétaires présents et représentés.

4. Vente des appartements par Mr ZENOUN

Monsieur Zenoun a procédé à la vente des 3 appartements (1^{er} étage, 2^{ème} étage et 3^{ème} étage) de la maison de la partie B.

Le rez-de-chaussée, la cour et les caves restent donc sa propriété.

5. Acte de base de la copropriété

Voir explications et mission confiée a Maitre Doffagne à Namur pour la mise en concordance de la loi du 02 juin 2010

Devis 1000 € +tva hors ratification notarale non obligatoire.

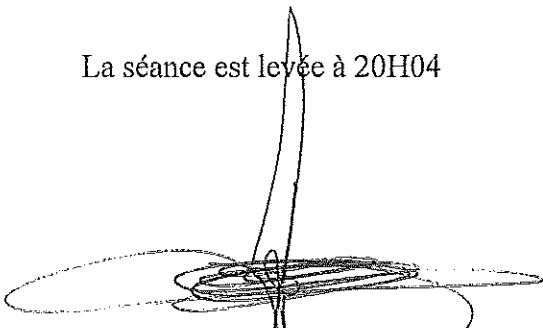
6. Propreté

Le syndic propose de mettre ce point à l'ordre du jour de l'AGE..

7. Provision

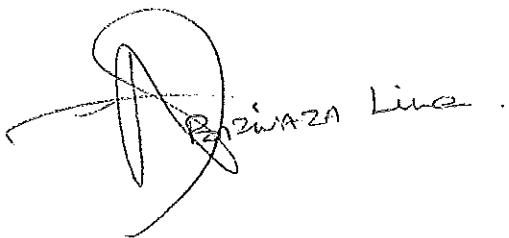
Un appel de provision sera demandé pour 10.000 € pour le prochain exercice.

La séance est levée à 20H04



Philippe De Maeyer
Multirent Properties sprl
Syndic

*La séance
est levée
AGE.*



Bernardine et

Alfredo Seferian